

Rhône

Hébergement d'urgence : trois nuits au chaud au maximum, même avec des enfants très jeunes

Alors que le temps se rafraîchit, des familles dorment dehors. Des travailleurs sociaux s'alarment d'un durcissement des critères d'hébergement d'urgence.

« Cette nuit, à côté d'une gare, dorment un père, une mère en fauteuil roulant et leurs quatre enfants. Les plus jeunes sont des jumeaux de 18 mois. » Cette phrase introduit une explication : les membres de cette famille ont été remis à la rue car il leur a été demandé « de quitter la structure d'hébergement qui les accueillait depuis trois jours ». Une autre famille occupera leurs lits, avant d'être remise à la rue dans trois jours, poursuit le texte.

Contraints par une obligation de réserve, des travailleurs sociaux du Rhône, dont plusieurs responsables de structures d'accueil, ont élaboré en commun ce texte et l'ont posté simultanément, le 19 novembre, sur le réseau social LinkedIn interpellant au passage plusieurs députés du Rhône, élus, associations caritatives. Ils l'ont aussi relayé sur Facebook.

Quand les enfants ont plus d'un an, des solutions à très court terme

C'est leur façon de dénoncer « une décision politique » prise par l'État. Cette décision rompt avec le principe de continuité de l'hébergement, appliqué selon le texte depuis 14 ans dans la Métropole de Lyon. Plus précisément, ils mettent en cause le durcissement des critères de priorité, qui a pour conséquence de limiter à trois nuits la mise à



Sous la gare de Lyon-Perrache, un bon nombre de familles ont construit des abris de fortune, avec des tentes, des bâches et des cartons. Photo Richard Mouillaud

l'abri de familles avec des enfants parfois très jeunes.

En effet, un document diffusé auprès des acteurs de la veille sociale atteste de la prise en charge réservée, en priorité numéro 1, à des familles avec des enfants de moins d'un an et/ou des personnes atteintes de pathologie grave ne permettant pas de soin dans la rue ou bien des personnes en situation de handicap. De fait, les autres passent après.

En priorité numéro 2, ce sont les familles ayant des enfants de moins de trois ans ainsi que celles dont un membre est atteint de maladie chronique ou grave. En priorité numéro 3, les personnes sans enfant avec une prise en charge à la nuitée, en collectif et en période de grand froid uniquement.

Selon un agent du secteur social, ce document fait suite à une réunion organisée par les services de l'État au début du mois de novembre, réunion pendant laquelle les travailleurs sociaux ont été informés de ces mesures.

Pour les familles qui ne correspondent pas à la priorité

numéro 1, ce document indique en effet que l'hébergement dure trois nuits au maximum au centre Le Chêne, à Saint-Priest avant qu'elles puissent exprimer une nouvelle demande de mise à l'abri au bout de quatre jours dehors.

C'est ainsi que les parents de quatre enfants, dont des jumeaux de 18 mois, ont dû dormir de nouveau dans la rue, à Lyon, près d'une gare, à partir de lundi dernier 18 novembre, après avoir passé trois nuits au chaud.

● Muriel Florin

Quand les enfants ont plus d'un an, des solutions à très court terme

Selon un document destiné aux personnes qui travaillent dans les services de veille et d'urgence sociale du Rhône, le nombre d'appels au 115 augmente considérablement entre la dernière quinzaine d'octobre et la première quinzaine de novembre. Il y a eu 3 133 appels sur la première période, 4 681 sur la seconde (sachant qu'une même famille peut appeler plusieurs fois). Les demandes de prestations évoluent dans le même sens, passant de 265 à 433 sur ces deux périodes. Même si les réponses apportées augmentent aussi, notamment grâce au renfort de l'équipe hivernale, elles sont loin d'être positives pour la plupart. Ainsi, sur les 1 943 demandes d'hébergement reçues au 115 pendant la semaine du 11 novembre, dont 1 487 n'ont pas été pourvues selon ce document.

Lyon

Une centaine de personnes ont manifesté pour les élèves en situation de handicap

À l'appel du collectif IRM rassemblant des accompagnants d'élèves en situation de handicap, des familles et des enseignants, une centaine de personnes ont manifesté dans les rues de Lyon, mercredi 27 novembre, pour réclamer la reconnaissance de ce métier « en souffrance ».

« Du cash pour les AESH, du fric pour l'école publique » : une centaine de personnes ont fait entendre leur colère, mercredi, dans les rues de Lyon pour réclamer « des moyens pour l'inclusion » et obtenir une reconnaissance des Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) dans les écoles, collèges et lycées de l'agglomération lyonnaise.

« Un parcours du combattant »

À l'appel du collectif Inclusion réelle maintenant (IRM), le rendez-vous était donné dès le début d'après-midi à la Bourse du Travail où professionnels, enseignants, syndicats, associations mais aussi parents d'élèves et leurs enfants ont préparé banderoles, slogans et pancartes pour accompagner des familles lésées par le man-

que d'heures d'accompagnement, la baisse des effectifs et les contraintes administratives.

« C'est un parcours du combattant », témoigne une mère d'élève en situation de handicap dont seulement cinq des huit heures d'accompagnement qui lui sont dues sont actuellement honorées. « Aujourd'hui, les conditions se dégradent de manière abyssale. Je vois la souffrance de mes collègues qui ne sont pas armés pour accueillir tous les enfants et les professeurs n'ont pas les moyens de les faire progresser », s'inquiète-t-elle.

Parmi les revendications, « on demande que le droit soit respecté, résume de son côté Sarah Krebs, porte-parole du collectif. On veut la revalorisation au niveau du salaire, de la formation et du statut des AESH, mais aussi moins d'élèves dans les classes pour mettre en place un vrai accompagnement. »

Pancartes autour du cou, munis de sifflets et rejoints par une fanfare pour mieux se faire entendre, les manifestants rejoignent le rectorat de Lyon où des représentants du collectif ont été reçus avec l'espoir d'être enfin « écoutés et compris ».



Le cortège a quitté la Bourse du Travail pour rejoindre le Rectorat de Lyon. Photo C.D.

Lyon ● Le street artiste Jordane Saget redessine le centre Léon-Bérard

Jordane Saget est un artiste contemporain et street artiste basé à Paris. Il a développé un style visuel fondé sur un trio de lignes. En quelques années, il a créé près de 2000 œuvres, éphémères ou permanentes, et collaboré avec différentes organisations comme le Printemps, la Samaritaine, les Enfoirés, Agnès b. Il a également lancé le projet Escapes avec une agence de communication médicale, Sparadrap, dont l'objectif est d'humaniser les salles d'attente, les couloirs ou les services de soins des hôpitaux et cliniques de France. L'une des premières haltes artistiques de ce projet a lieu au centre Léon-Bérard ce jeudi. De midi à 15 heures, Jordane Saget s'installera dans le Hall 1. Il habillera l'espace vitré situé entre ce grand hall et le service de radiographie en utilisant le blanc de Meudon.